© Drogues Info Service - 29 mai 2025

Vos questions / nos réponses

Test urinaire THC

Par Anto9123 Postée le 02/09/2024 02:18

> Bonjour, j’avais une question, je dois réaliser le 9 septembre un test urinaire obligatoire pour le dépistage d’utilisations de stupéfiants, le fait est que j’ai consommé du cannabis a hauteur de 2 joints par jours lors de mes vacances du 10 au 15 août, je me demandais donc si cela faisait de moi un consommateur régulier ou non ? a savoir que je n’ai pas fumer depuis le début de l’année, cette question me tiens à cœur et j’aimerais que des spécialistes m’informe de la potentielle positivité du test ou non, merci beaucoup.

Mise en ligne le 05/09/2024

Bonjour,

Une consommation de 2 joints par jour pendant 5 jours ne fait pas de vous un consommateur régulier.

Pour une consommation occasionnelle, le cannabis est détectable entre 3 et 5 jours dans les urines. Comme il y a eu plusieurs jours d'affilée de consommation, ce délai peut-être rallongé de quelques jours. Il semble tout de même probable que vous soyez négatif lors de votre test du 9 septembre, si vous n'avez pas fumé depuis le 15 août.

Si cela peut vous rassurer, vous pouvez effectuer un test de depistage du cannabis à usage unique, en vente sur internet et dans les pharmacies.

Si vous souhaitez dialoguer directement avec un écoutant de notre service, vous pouvez nous contacter directement par téléphone ou par tchat. Nous répondons au 0 800 23 13 13, tous les jours de 08h à 02h. Les appels sont anonymes et gratuits.

Le tchat est accessible du lundi au vendredi de 14h à 00h, et le week-end de 14h à 20h.

Nous vous souhaitons une bonne fin de journée,

Bien cordialement,